

Département du Bas-Rhin
Arrondissement de Sélestat

Nombre de membres élus : 11
Nombre de membres en fonction : 11
Nombre de membres présents : 10

COMMUNE DE LALAYE

PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance N° 47 du 20/12/2017

(Convocation envoyée par mail le 15/12/2017)

Sous la présidence de **Mme WALSPURGER Yvette**, Maire

Etaient présents à l'ouverture de la séance :

MM. ANCEL Daniel, GRELIER Claude, SCHEIDECKER Christian, GRANDJEAN Jean-Louis,
FLORAND Patrick, ROCHE Jean-Marie
Mmes VAN DER SLUIJS Geertruida, KAMMERER Véronique, GOSTOLI Anne

Absents excusés :

Jacques DEYBRE donne procuration à M. Jean-Louis GRANDJEAN

La liste de présence annexée à la présente délibération est signée par l'ensemble des conseillers.

- Secrétaire de Séance : Anne GOSTOLI
- Approbation du PV des délibérations du Conseil Municipal n° 46 du 06/12/2017 : le procès-verbal ne soulève aucune observation et est approuvé à l'unanimité.

Rappel : L'article L.2121-23 du CGCT dispose que « les délibérations sont inscrites par ordre de date ; elles sont signées par tous les membres présents à la séance, ou mention est faite de la cause qui les a empêchés de signer ».

1^e) Marché VOGEL – Grande Bollée : approbation de l'avenant

Vu le Code des Marchés Publics,

Vu la délibération du Conseil Municipal du 5 avril 2014, relative aux délégations du Maire en vertu de l'article L.2122-22 du CGCT,

Vu le marché conclu avec l'Entreprise adjudicataire, en application de la délibération du Conseil Municipal du 22 mars 2017,

Vu les conclusions de la Commission d'Appel d'Offres du 20 décembre 2017

Considérant que les crédits nécessaires sont inscrits au budget principal 2017, suite à la décision modificative de crédits approuvée par délibération du Conseil Municipal du 06/12/2017

Après en avoir délibéré,

Le Conseil Municipal : à la majorité des voix (1 abstention), DECIDE :

- D'approuver l'avenant d'augmentation ci-après-détaillé avec l'Entreprise suivante, dans le cadre des travaux relatifs à l'opération d'aménagement de la voirie Rue de la Grande Bollée
 - Attributaire : Entreprise VOGEL – 2, allée Fautenbach - 67750 SCHERWILLER
 - Marché initial du 08/08/2017 : montant HT : 240.780,65 € (288.936,78 € TTC)
 - Avenant n° 1 : montant HT : 29.502,75 € (35.403,30 € TTC)
 - Nouveau montant du marché montant HT : 270.283,40 € (324.340,08 € TTC).

2°) Schéma Directeur d'Aménagement Numérique :

Vu la délibération du Conseil Communautaire de la Communauté de Communes de la Vallée de Villé du 20 octobre 2017

Vu la délibération du Conseil Municipal du 06/12/2017

Considérant que toutes les réponses ont été apportées aux interrogations soulevées par les conseillers,

Le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- PREND ACTE du plan de financement et du planning de mise en service pour la Vallée de Villé,
- APPROUVE la répartition des charges entre la Communauté de Communes et les communes de la Vallée de Villé, selon le tableau ci-dessous :

Calendrier de mise en chantier (au plus tard)	Commune	Prises (APS 2013)	coût total (175 €)	Participation commune (75€ /prise)	Participation CDC (100€ /prise)
2018	Bassemberg	124	21 700,00 €	9 300,00 €	12 400,00 €
	Breitenbach	364	63 700,00 €	27 300,00 €	36 400,00 €
	Fouchy	334	58 450,00 €	25 050,00 €	33 400,00 €
	Lalaye	330	57 750,00 €	24 750,00 €	33 000,00 €
	Saint-Martin	181	31 675,00 €	13 575,00 €	18 100,00€
	Urbeis	205	35 875,00 €	15 375,00 €	20 500,00 €
Total 2018		1538	269 150,00 €	115 350,00 €	153 800,00 €

2019	Breitenau	171	29 925,00 €	12 825,00 €	17 100,00 €
	Dieffenbach	300	52 500,00 €	22 500,00 €	30 000,00 €
	Neuve-Eglise	344	60 200,00 €	25 800,00 €	34 400,00 €
	Saint-Maurice	173	30 275,00 €	12 975,00 €	17 300,00 €
	Triembach	221	38 675,00 €	16 575,00 €	22 100,00 €
	Villé	940	164 500,00 €	70 500,00 €	94 000,00 €
Total 2019		2149	376 075,00 €	161 175,00 €	214 900,00 €

2020	Maisonsgoutte	404	70 700,00 €	30 300,00 €	40 400,00 €
	St-Pierre Bois	329	57 575,00 €	24 675,00 €	32 900,00 €
	Steige (-38 850€)	332	19 250,00 €	- €	19 250,00 €
	Thanvillé	274	47 950,00 €	20 550,00 €	27 400,00 €
	Total 2020	1339	195 475,00 €	75 525,00 €	119 950,00 €

2021	Albé	230	40 250,00 €	17 250,00 €	23 000,00 €
	Neubois	357	62 475,00 €	26 775,00 €	35 700,00 €
	Total 2021	587	102 725,00 €	44 025,00 €	58 700,00 €
		5613	943 425,00 €	396 075,00 €	547 350,00 €

- APPROUVE le plan de financement et s'engage au remboursement de 24.750 € à la Communauté de Communes de la Vallée de Villé

3°) Mairesse Pré : panneaux supplémentaires

Mme le Maire expose que pour des raisons de lisibilité, il conviendrait de rajouter un panneau indiquant la direction de « l'impasse des chalets » et de « l'impasse de la forêt », panneau qui serait à poser près du point de regroupement des ordures ménagères. Le coût de cet équipement supplémentaire se monte à 360,70 € TTC.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité,

- APPROUVE le devis SVH d'un montant de 360,70 € TTC
- DIT que la pose sera assurée en régie.

4°) Divers

Curage de fossés : les travaux de curage de fossés confiés à l'Entreprise Léo HAAS ont été réalisés selon les règles de l'art, pour un montant de 2.448,00 € TTC.

Circulation Rue Mairesse Pré : Lecture est donnée du courrier de réponse du 14 décembre 2017 aux consorts Zitvogel, Wessbecher, Heintz, suite à leurs interrogations. Une réflexion a par ailleurs été faite par Christian Scheidecker, Conseiller Municipal, quant à la présence d'une clôture végétale en bordure de la rue Mairesse Pré.

Vente de bois : la vente publique de bois de chauffage a permis de dégager une recette de 4.484 €.

Vente de 2 parcelles boisées communales sises section 8 parcelles n° 54 et 67 : Le Conseil prend acte du projet de vente de ces parcelles à M. Humbert Louis.

Aucun autre point n'étant abordé, la séance est close à 20.20 heures.

